

BRETEUIL Six parcours d'orientation en un

PUBLIÉ LE 24/01/2016

Courrier picard

Adaptés à tous les publics, quatre de ces parcours se situent au plan d'eau de la zone humide, un autre au parc de l'Abbaye et le dernier en ville.



Jean Cauwel, maire de Breteuil accompagné d'une partie du conseil et du député Olivier Dassault ont inauguré le nouveau parcours d'orientation permanent de la ville, samedi après-midi 23 janvier. Il s'agit en fait de six parcours différents adaptés à tous les publics, jeunes adultes et personnes à mobilité réduite. Quatre d'entre eux se situent au plan d'eau de la zone humide avec un départ entre les terrains de tennis et la rivière Noye ; un autre se situe dans le parc de l'Abbaye et le dernier baptisé Cap patrimoine, se déroule en ville avec pour objectif la découverte des richesses culturelles de Breteuil.

Ce projet remonte à janvier 2014, se souviennent Luc Courson, responsable des sports et Nicolas Lestuvée, animateur sportif, qui ont travaillé de concert sur les circuits avec les enseignants d'éducation physique du collège Compère Morel, Jean-Louis Mionnet, adjoint aux sports, Annie Brugeait et Jackie Daney, conseillères déléguées. Ils ont reçu le concours de Bertrand Paturet, président du comité départemental des courses d'orientation, mais aussi de Jean-Charles Capronnier, président de la société historique locale.

La ville a fait appel à une entreprise spécialisée, Cap Orientation, qui a installé les bornes et préparé les six cartes d'orientation dédiées à chaque parcours. À partir du panneau récapitulatif placé au départ, il est même possible en scannant un logo avec son portable de se connecter à l'application qui recense des différents parcours : c'est ce qu'a testé avec succès le député. La conseillère départementale Nicole Cordier s'est souvenue de ses balades autour du plan d'eau avec ses élèves. Jean Cauwel souligne que ces parcours sont gratuits, ouverts à tous et permettent de tester ses capacités à se repérer dans l'espace et à lire une carte en la transposant sur le terrain.

C'est aussi un moyen d'apprendre à respecter l'environnement tout en découvrant le patrimoine de la commune. Ainsi le parcours ville de 3,250 km recense-t-il une dizaine de lieux historiques en étant conçu comme un quizz dont les réponses sont données en poinçonnant la carte d'orientation à chaque borne correspondante ! Les six cartes explicatives sont disponibles en mairie, chez les commerçants et sur le site de la ville.

Pour financer ce parcours d'un coût de 25 012 € dont il n'existe que sept modèles similaires dans l'Oise, la Ville a pu compter sur l'aide du Crédit Agricole (par le biais du centre social) pour 5384 €, le département pour 5690 €; l'État pour 6556 €, la société Dalkia pour 1000 €, l'IMB pour 1000 € et le député indirectement en aidant le collège.